SUD-RAIL NOUVELLE-AQUITAINE

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DU RAIL DE NOUVELLE-AQUITAINE

SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

UN MANDAT POUR AGIR, PAS POUR SUBIR !

4 ANS À VOS CÔTÉS : ÉCOUTER. ALERTER. AGIR. DÉFENDRE !

Durant ce mandat, notre priorité n'a jamais changé : VOUS : les cheminots . Face aux réorganisations, aux évolutions des métiers et à la préparation de l'ouverture à la concurrence, nous avons fait le choix d'un syndicalisme de terrain, au plus près des agents et de leurs réalités. Écouter les cheminots, faire remonter leurs difficultés, questionner les décisions de la direction et utiliser pleinement les prérogatives du CSE : voilà notre conception du mandat. Car derrière chaque projet, chaque tableau d'effectifs et chaque réorganisation, il y a des emplois, des métiers, des conditions de travail , des femmes et des hommes.

Nous n'avons pas choisi d'accompagner les décisions par facilité. Nous avons choisi de défendre les cheminots, d'alerter lorsque c'était nécessaire et d'assumer le rapport de force lorsque leurs intérêts l'exigeaient.

DES ALERTES QUAND LA SITUATION L'EXIGE

Un droit d'alerte n'est jamais anodin. Lorsqu'il est question de sécurité, de santé ou de conditions de travail, notre responsabilité est d'agir avant qu'une situation ne devienne irréversible.

Droits d'alerte, enquêtes immédiates, interventions en CSE, DCI, demandes d'expertise et interpellations de la direction : nous avons utilisé les moyens à notre disposition à partir de situations concrètes rencontrées par les agents.

Nous avons notamment porté les risques liés aux projectiles sur le secteur Cérons-Langon, en TER Nouvelle-Aquitaine, et leurs conséquences sur les trains et les cheminots.

Alerter, ce n'est pas exagérer : c'est prendre ses responsabilités.

Nous défendons une sécurité fondée sur la prévention, l'analyse du travail réel et la parole des agents. Effectifs insuffisants, charge de travail, organisations dégradées, difficultés de maintenance ou matériel vieillissant ne sont pas de simples problèmes de fonctionnement : ils peuvent directement mettre les cheminots en danger.

Un incident doit être analysé pour éviter qu'il ne se reproduise. Un accident non déclaré ne fait pas disparaître le risque.

Aucun objectif de production, aucun indicateur et aucune contrainte économique ne justifieront qu'un cheminot soit mis en danger.

UN CSE QUI DÉFEND LES SALARIÉS, PAS UNE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT

Pour SUD-Rail, le CSE doit informer, contrôler, alerter, proposer et défendre les cheminots. Il ne doit pas se contenter d'entériner les décisions de la direction une fois qu'elles sont prises.

Sur les dossiers HASTUS, Self-Service, VAE, les réorganisations, les transferts d'activités et les évolutions des métiers, nous avons cherché à mesurer les conséquences concrètes pour les agents : horaires, roulements, responsabilités, compétences, charge de travail et collectifs.

Les réalités du travail ne se résument pas à des tableaux Excel.

Nous refusons les passages en force. Les projets doivent être présentés suffisamment tôt pour permettre un véritable débat, avec les informations nécessaires et la prise en compte des remontées du terrain.

Écouter, contester, proposer et mobiliser : c'est ainsi que nous concevons le rôle des élus. Notre force vient aussi des cheminots, de leurs témoignages et de leur capacité à se rassembler.

Le dialogue social doit avoir lieu avant les décisions, pas lorsque tout est déjà arrêté.

EMPLOIS, MÉTIERS, CONDITIONS DE TRAVAIL : NOUS NE LÂCHONS RIEN !

Des effectifs à la hauteur des missions

Le manque de personnel augmente la charge de travail, accentue la pression sur les équipes et fragilise les conditions de travail comme la qualité du service rendu aux voyageurs.

Nous refusons que les agents compensent sans cesse les absences, les départs et les insuffisances d'organisation.

La réponse ne doit pas toujours être : « Faites plus avec moins. »

Nous revendiquons des effectifs et des moyens humains adaptés aux missions réellement confiées aux cheminots. Le service public ferroviaire a besoin de personnel en nombre suffisant pour travailler correctement et en sécurité.

La polyvalence ne doit pas masquer les suppressions d'emplois



Une évolution professionnelle peut être positive si elle est choisie, accompagnée d'une formation adaptée, reconnue dans les qualifications et la rémunération. Mais la polyvalence ne doit pas servir à cumuler les missions, remplacer plusieurs postes ou transférer davantage de responsabilités sans moyens supplémentaires.

Faire évoluer les métiers, oui. Faire toujours plus avec moins de personnel, non !

Nous continuerons à défendre les compétences, les qualifications et la reconnaissance des métiers. Les cheminots ne doivent pas devenir une réserve inépuisable permettant de compenser les choix d'organisation de la direction.

VAE à Limoges : déplacer les tâches ne fait pas disparaître le travail

Nous avons contesté le projet de réorganisation des VAE à Limoges, qui prévoyait notamment le transfert de missions et la suppression de postes d'agents du sol, avec davantage de tâches confiées aux ASCT.

Derrière une évolution présentée comme organisationnelle, les conséquences sont concrètes pour les métiers, les responsabilités, la charge de travail et la sécurité.

On supprime des postes, on transfère les missions, puis on demande aux agents présents d'absorber la charge supplémentaire : nous refusons cette logique.

Défendre les métiers, c'est aussi défendre les emplois et les moyens nécessaires pour les exercer correctement.

La santé au travail n'est pas une variable d'ajustement

Difficultés d'accès aux professionnels de santé, retards de visites, manque de moyens ou éloignement des services : la médecine du travail doit être une véritable priorité.

La prévention doit intervenir avant que les difficultés professionnelles ne deviennent des problèmes de santé. Elle nécessite un suivi accessible, régulier, suffisamment doté et proche des réalités du terrain.

Protéger la santé des cheminots, c'est agir à temps, écouter les agents et traiter les causes, pas seulement constater les conséquences.

CAP AU SUD! Rail
Je vote et je fais voter CAP AU SUD !
Du 19 au 26 novembre 2026

TRANSFORMATIONS, CONCURRENCE : LES CHEMINOTS NE DOIVENT PAS EN FAIRE LES FRAIS

La SNCF évolue : filialisation, nouveaux outils, réorganisations, transferts d'activités et ouverture à la concurrence bouleversent les métiers, les établissements et les collectifs de travail.

Pour SUD-Rail, ces transformations ne sont pas automatiquement positives parce qu'elles sont présentées comme modernes ou nécessaires. Nous les jugeons à leurs conséquences concrètes sur les emplois, les qualifications, la sécurité et les conditions de travail.

Nous refusons que les cheminots deviennent les variables d'ajustement de la transformation de l'entreprise.

En Nouvelle-Aquitaine, la convention TER et les échéances d'ouverture à la concurrence, notamment en Poitou-Charentes, Limousin-Périgord et sur le secteur bordelais, soulèvent des questions majeures.

Derrière chaque marché, il y a des emplois, des métiers, des établissements, des résidences et des parcours professionnels.

Nous exigeons des garanties claires et vérifiables sur le maintien des emplois, les qualifications, les parcours professionnels, les résidences d'emploi, les accords existants et les droits collectifs. Nous défendrons également la pérennité des établissements et des conditions de travail dignes.

L'ouverture à la concurrence ne doit pas devenir une mise en concurrence des cheminots eux-mêmes, ni un prétexte à la régression sociale.

Nous utiliserons toutes les prérogatives à notre disposition pour obtenir des informations, exiger des garanties et défendre les agents concernés.

Moderniser, oui. Supprimer la présence humaine, non !

Schéma directeur du matériel, automatisation, dématérialisation, nouveaux outils de vente et évolutions des organisations vont transformer le TER et le quotidien des cheminots.

Nous ne sommes pas opposés au numérique lorsqu'il améliore réellement le service. Mais il ne doit pas servir à supprimer progressivement des postes ou à faire disparaître les cheminots des gares et des territoires.

Dans les zones rurales comme dans les petites gares, la présence humaine permet d'informer, d'accompagner et de sécuriser les voyageurs. Tous ne peuvent pas ou ne souhaitent pas utiliser les outils numériques.

Une gare sans cheminot, ce n'est pas simplement une gare modernisée : c'est une présence humaine qui disparaît du territoire.

Le numérique doit être au service du ferroviaire, et non l'inverse. La modernisation doit améliorer le service public, pas dégrader les conditions de travail ni éloigner les voyageurs des services dont ils ont besoin.

HASTUS, Self-Service : stop aux passages en force !

Un nouvel outil ou une nouvelle organisation peut modifier les horaires, les roulements, les tâches et les responsabilités. Les agents et leurs représentants doivent pouvoir en examiner les conséquences avant sa mise en œuvre.

Informer les élus lorsque tout est décidé ne constitue pas un véritable dialogue social.

Les cheminots et leurs représentants doivent être entendus avant les décisions, et non après.

Notre ligne est constante : nous ne refusons pas le changement par principe. Nous refusons les transformations qui dégradent le travail, fragilisent les emplois ou font peser toujours plus de contraintes sur les agents.

Le changement peut se discuter. La dégradation du travail, nous la combattons.

UN BILAN DE COMBATS, UN ENGAGEMENT POUR DEMAIN

Nous ne prétendons pas avoir tout gagné. Toutes nos revendications n'ont pas abouti et certaines batailles restent devant nous. Mais nous pouvons regarder ce mandat en face : **quand il fallait alerter, nous avons alerté ; contester, nous avons contesté ; proposer, nous avons proposé. Et lorsque les intérêts des cheminots l'exigeaient, nous avons assumé le rapport de force.** Nous avons défendu les situations individuelles, porté les difficultés collectives dans les instances et refusé de nous contenter d'accompagner les décisions de la direction. Un élu doit connaître ses dossiers, mais aussi le terrain. Il doit savoir négocier lorsqu'une avancée est possible et dire non lorsque les intérêts des agents sont menacés.

Nous n'avons peut-être pas tout obtenu, mais nous n'avons pas tout accepté.

Notre légitimité ne vient pas d'un fauteuil dans une instance. Elle vient du lien avec les cheminots, de leurs remontées, de leurs alertes et de leur mobilisation. Nous voulons un syndicalisme présent dans les établissements, les gares et les services, capable de transformer les difficultés individuelles en revendications collectives et de construire le rapport de force avec les agents.

Notre force, ce n'est pas seulement notre délégation. C'est le collectif des cheminots lorsqu'il décide de ne pas subir.

POUR LE PROCHAIN MANDAT, DES PRIORITÉS CLAIRES

- **Des effectifs à la hauteur des missions**, pour arrêter de faire toujours plus avec moins.
- **La sécurité avant la productivité**, avec une prévention réelle et la prise en compte de la parole des agents.
- **Des métiers reconnus et respectés**, avec des formations, des qualifications et des moyens adaptés.
- **Des conditions de travail dignes**, concernant notamment les roulements, les repos, les locaux, les fortes chaleurs et l'organisation du travail.
- **Une médecine du travail de proximité**, accessible, régulière et suffisamment dotée.
- **Des garanties face à la concurrence**, pour préserver les emplois, les parcours professionnels, les résidences et les droits collectifs.
- **Un service public ferroviaire humain**, avec une présence des cheminots dans les gares et les territoires.
- **Un CSE qui joue pleinement son rôle**, capable de contrôler, questionner, alerter, proposer et défendre les salariés.

Ces priorités ne sont pas de simples promesses. Nous savons que rien ne sera donné et qu'aucun droit n'est définitivement acquis sans mobilisation. **Notre objectif : des emplois, des métiers reconnus, des conditions de travail dignes, un haut niveau de sécurité et un service public ferroviaire qui reste humain.**

NOUS VOUS DEVONS MIEUX QUE DES PROMESSES !

Nous ne vous promettrons pas de gagner tous les combats. Nous vous devons des élus présents, accessibles, qui connaissent les dossiers comme la réalité du terrain, capables d'écouter, d'analyser et d'agir. Nous voulons continuer à travailler **avec vous, et surtout pas à votre place**. Vos témoignages, vos idées, vos alertes et votre mobilisation sont indispensables pour faire entendre la réalité du travail et défendre collectivement nos droits.

Nous ne promettons pas de tout gagner. En revanche, nous prenons l'engagement de ne pas renoncer lorsque les cheminots auront besoin d'être défendus.

Nous continuerons à informer, alerter, contester et mobiliser chaque fois que cela sera nécessaire. Indépendants de la direction, présents sur le terrain et déterminés à assumer le rapport de force, nous continuerons à défendre les emplois, les métiers, la sécurité, les conditions de travail et le service public ferroviaire.

AU PROCHAIN SCRUTIN, VOTEZ SUD-RAIL !

